



Conférence générale

31e session

Comité des candidatures

Генеральная конференция

31-я сессия

Комитет по кандидатурам

nom

Paris 2001

General Conference

31st session

Nominations Committee

المؤتمر العام

الدورة الحادية والثلاثون

لجنة الترشيحات

Conferencia General

31ª reunión

Comité de Candidaturas

大会

第三十一届会议

提名委员会

31 C/NOM/1

13 juillet 2001

Original français

Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire

ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE GENERALE AINSI QUE DES PRESIDENTS, VICE-PRESIDENTS ET RAPPORTEURS DES COMMISSIONS ET COMITES

1. Conformément aux dispositions des articles 29, 35 et 48 de son Règlement intérieur et aux recommandations formulées par le Conseil exécutif au sujet de l'organisation des travaux de la 31e session (doc. 31 C/2) et suite aux recommandations du Conseil exécutif concernant l'élection du président et des vice-présidents de la Conférence générale et des présidents des commissions et comités respectivement, la Conférence générale aura à pourvoir les postes de président et de vice-présidents de la Conférence générale, ainsi que les postes de président, de vice-présidents et de rapporteur des commissions et comités¹.
2. Le Bureau de la Conférence générale se compose du président, des vice-présidents et des présidents des comités et commissions de la Conférence générale (article 42.1 du Règlement intérieur de la Conférence générale).
3. Le Comité du Siège, dont les membres ont été élus par la Conférence générale à sa 30e session et qui feront partie du Comité jusqu'à la clôture de la 31e session, a déjà élu son bureau². Son président sera également membre du Bureau de la Conférence générale. La Conférence générale aura à élire, lors de la 31e session, les Etats membres qui feront partie du Comité du Siège jusqu'à la clôture de la 32e session.
4. Par sa résolution 29 C/87 (1.22) la Conférence générale a décidé que les candidats aux postes de présidents des commissions seraient désignés par le Conseil exécutif au cours de la première session de la deuxième année de l'exercice biennal. C'est ainsi qu'ont été désignés, à la 156e session du Conseil, les candidats aux postes de présidents des commissions de la 30e session. Le Conseil exécutif, à sa 160e session, a décidé que le même calendrier serait

¹ L'article 48.1 du Règlement intérieur de la Conférence générale stipule que les comités ou commissions institués par la Conférence générale et dans lesquels tous les Etats membres sont représentés élisent un président, quatre vice-présidents et un rapporteur ; tel est le cas des commissions de programme (I à V), de la Commission administrative et du Comité des candidatures. L'article 48.2 stipule que tout autre comité ou organe subsidiaire institué par la Conférence générale et dans lequel seulement un certain nombre d'Etats membres sont représentés élit un président et, s'il y a lieu, un ou deux vice-présidents et un rapporteur ; tel est le cas du Comité juridique et du Comité de vérification des pouvoirs.

² Cf. article 39.2 du Règlement intérieur de la Conférence générale.

appliqué pour la désignation des candidats aux postes de présidents des comités (160 EX/Déc., 6.1.2, par. 5) de la 31e session.

5. En application de cette résolution, le Conseil exécutif, à sa 161e session, a recommandé les candidatures ci-après à la Conférence générale :

Commission I	Mme A. CUMMINS (Barbade)
Commission II	M. M.A. OMOLEWA (Nigéria)
Commission III	M. W. ZAGORSKI-OSTOJA (Pologne)
Commission IV	Mme R. MANALO (Philippines)
Commission V	M. A. AL MASHAT (Irak)
Commission administrative	M. D. STANTON (Royaume-Uni)
Comité de vérification des pouvoirs	M. T. MAMAJONOV (Ouzbékistan)
Comité des candidatures	M. A. GALÁN SARMIENTO (Colombie)
Comité juridique	M. S. FERNANDEZ ILLANES (Chili)

6. En ce qui concerne les candidatures aux postes de président et de vice-présidents de la Conférence générale, le Conseil exécutif établira, à sa 162e session, les recommandations qu'il adressera à la Conférence générale. Ces recommandations paraîtront dans le document 31 C/NOM/1 Add.

7. Vu les recommandations formulées par le Conseil exécutif au sujet de l'organisation des travaux de la 31e session (doc. 31 C/2), la Conférence générale devrait procéder comme suit :

- (a) le Comité de vérification des pouvoirs, qui se réunit le premier jour de la session, sera informé par le Président du Conseil exécutif de la suggestion du Conseil concernant son président puis élira son président et, s'il y a lieu, ses vice-présidents et son rapporteur ;
- (b) de même, lorsque le Comité des candidatures se réunira, le premier jour de la session, il sera informé de la suggestion du Conseil exécutif concernant son président, puis élira son président, ses vice-présidents et, s'il y a lieu, son rapporteur ;
- (c) le Comité des candidatures sera alors informé des recommandations du Conseil exécutif concernant le poste de président et les postes de vice-présidents de la Conférence générale et de ses suggestions au sujet des autres postes. Le Comité formulera alors ses recommandations ;
- (d) le même jour, la Conférence générale, réunie en séance plénière, élira sur le rapport du Comité des candidatures son président et ses vice-présidents, ainsi que les présidents des cinq commissions de programme et de la Commission administrative ;
- (e) le Comité juridique se réunira le lendemain pour élire, sur le rapport du Comité des candidatures, son président et compléter ainsi le Bureau ;
- (f) les divers comités et commissions éliront leurs vice-présidents et rapporteurs à leur première séance ;
- (g) si, à l'occasion d'une élection, il se présente plus de candidats qu'il n'y a de postes à pourvoir, l'élection peut se faire au scrutin secret comme le prévoit l'article 97 du Règlement intérieur.

ANNEXE

PARTICIPATION AU BUREAU DE LA CONFERENCE GENERALE

ETATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'Etat a fait partie du Bureau
Afghanistan	4 mai 1948	2
Afrique du Sud ¹	4 novembre 1946	1
Albanie	16 octobre 1958	–
Algérie	15 octobre 1962	6
Allemagne ²	11 juillet 1951	16
Andorre	20 octobre 1993	–
Angola	11 mars 1977	3
Antigua-et-Barbuda	15 juillet 1982	–
Arabie saoudite	4 novembre 1946	4
Argentine	15 septembre 1948	13
Arménie	9 juin 1992	–
Australie	4 novembre 1946	12
Autriche	13 août 1948	6
Azerbaïdjan	3 juin 1992	–
Bahamas	23 avril 1981	–
Bahreïn	18 janvier 1972	–
Bangladesh	27 octobre 1972	2
Barbade	24 octobre 1968	3
Bélarus	12 mai 1954	–
Belgique	29 novembre 1946	9
Belize	10 mai 1982	–
Bénin	18 octobre 1960	3
Bhoutan	13 avril 1982	–
Bolivie	13 novembre 1946	–
Bosnie-Herzégovine	2 juin 1993	1
Botswana	16 janvier 1980	1
Brésil	4 novembre 1946	18
Bulgarie	17 mai 1956	5
Burkina Faso	14 novembre 1960	2
Burundi	16 novembre 1962	4
Cambodge ³	3 juillet 1951	–
Cameroun	11 novembre 1960	6
Canada	4 novembre 1946	12
Cap-Vert	15 février 1978	1
Chili	7 juillet 1953	8
Chine	4 novembre 1946	15
Chypre	6 février 1961	–

¹ L'Afrique du Sud s'était retirée le 31 décembre 1956, puis est devenue à nouveau membre de l'Organisation le 12 décembre 1994.

² Depuis le 3 octobre 1990, la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne ne forment plus qu'un seul Etat dénommé République fédérale d'Allemagne.

³ Avant le 3 février 1990, cet Etat était dénommé Kampuchéa démocratique.

ETATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'Etat a fait partie du Bureau
Colombie	31 octobre 1947	4
Comores	22 mars 1977	—
Congo	24 octobre 1960	1
Costa Rica	19 mai 1950	6
Côte d'Ivoire	27 octobre 1960	5
Croatie	1er juin 1992	1
Cuba	29 août 1947	12
Danemark	4 novembre 1946	8
Djibouti	31 août 1989	—
Dominique	9 janvier 1979	—
Egypte	4 novembre 1946	14
El Salvador	28 avril 1948	2
Emirats Arabes Unis	20 avril 1972	1
Equateur	22 janvier 1947	10
Erythrée	2 septembre 1993	—
Espagne	30 janvier 1953	7
Estonie	14 octobre 1991	—
Etats-Unis d'Amérique ⁴	4 novembre 1946	22
Ethiopie	1er juillet 1955	5
ex-République yougoslave de Macédoine	28 juin 1993	—
Fédération de Russie	21 avril 1954	23
Fidji	14 juillet 1983	—
Finlande	10 octobre 1956	7
France	4 novembre 1946	30
Gabon	16 novembre 1960	6
Gambie	1er août 1973	1
Géorgie	7 octobre 1992	—
Ghana	11 avril 1958	8
Grèce	4 novembre 1946	6
Grenade	17 février 1975	—
Guatemala	2 janvier 1950	7
Guinée	2 février 1960	4
Guinée-Bissau	1er novembre 1974	—
Guinée équatoriale	29 novembre 1979	1
Guyana	21 mars 1967	2
Haïti	18 novembre 1946	1
Honduras	16 décembre 1947	6
Hongrie	14 septembre 1948	5
Iles Cook	25 octobre 1989	—
Iles Marshall	30 juin 1995	—
Iles Salomon	7 septembre 1993	—
Inde	4 novembre 1946	26
Indonésie	27 mai 1950	2
Irak	21 octobre 1948	8
Iran (République islamique d')	6 septembre 1948	9

⁴ Les Etats-Unis d'Amérique se sont retirés de l'UNESCO le 31 décembre 1984.

ETATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'Etat a fait partie du Bureau
Irlande	3 octobre 1961	–
Islande	8 juin 1964	1
Israël	16 septembre 1949	1
Italie	27 janvier 1948	18
Jamahiriya arabe libyenne	27 juin 1953	4
Jamaïque	7 novembre 1962	6
Japon	2 juillet 1951	24
Jordanie	14 juin 1950	9
Kazakhstan	22 mai 1992	–
Kenya	7 avril 1964	8
Kirghizistan	2 juin 1992	–
Kiribati	24 octobre 1989	–
Koweït	18 novembre 1960	3
Lesotho	29 septembre 1967	1
Lettonie	14 octobre 1991	–
Liban	4 novembre 1946	12
Libéria	6 mars 1947	4
Lituanie	7 octobre 1991	3
Luxembourg	27 octobre 1947	–
Madagascar	10 novembre 1960	4
Malaisie	16 juin 1958	3
Malawi	27 octobre 1964	–
Maldives	18 juillet 1980	–
Mali	7 novembre 1960	3
Malte	10 février 1965	–
Maroc	7 novembre 1956	9
Maurice	25 octobre 1968	1
Mauritanie	10 janvier 1962	2
Mexique	4 novembre 1946	11
Monaco	6 juillet 1949	1
Mongolie	1er novembre 1962	2
Mozambique	11 octobre 1976	3
Myanmar ⁵	27 juin 1949	–
Namibie	2 novembre 1978	1
Nauru	17 octobre 1996	–
Népal	1er mai 1953	5
Nicaragua	22 février 1952	1
Niger	10 novembre 1960	3
Nigéria	14 novembre 1960	9
Nioué	26 octobre 1993	–
Norvège	4 novembre 1946	4
Nouvelle-Zélande	4 novembre 1946	10
Oman	10 février 1972	5
Ouganda	9 novembre 1962	3
Ouzbékistan	26 octobre 1993	–

⁵ Jusqu'au 18 juin 1989, cet Etat était dénommé Union birmane.

ETATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'Etat a fait partie du Bureau
Pakistan	14 septembre 1949	13
Panama	10 janvier 1950	3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 octobre 1976	—
Paraguay	20 juin 1955	3
Pays-Bas	1er janvier 1947	13
Pérou	21 novembre 1946	7
Philippines	21 novembre 1946	10
Pologne	6 novembre 1946	10
Portugal ⁶	11 mars 1965	3
Qatar	27 janvier 1972	—
République arabe syrienne	16 novembre 1946	5
République centrafricaine	11 novembre 1960	3
République de Corée	14 juin 1950	4
République de Moldova	27 mai 1992	—
République démocratique du Congo ⁷	25 novembre 1960	2
République démocratique populaire lao	9 juillet 1951	1
République dominicaine	4 novembre 1946	2
République populaire démocratique de Corée	18 octobre 1974	5
République tchèque ⁸	22 février 1993	4
République-Unie de Tanzanie	6 mars 1962	5
Roumanie	27 juillet 1956	8
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ⁹	4 novembre 1946	18
Rwanda	7 novembre 1962	—
Saint-Kitts-et-Nevis	26 octobre 1983	—
Saint-Marin	12 novembre 1974	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	14 janvier 1983	—
Sainte-Lucie	6 mars 1980	2
Samoa	3 avril 1981	—
Sao Tomé-et-Principe	22 janvier 1980	2
Sénégal	10 novembre 1960	5
Seychelles	18 octobre 1976	—
Sierra Leone	28 mars 1962	2
Singapour ¹⁰	28 octobre 1965	—
Slovaquie ¹¹	9 février 1993	2
Slovénie	27 mai 1992	—
Somalie	15 novembre 1960	1
Soudan	26 novembre 1956	5

⁶ Le Portugal s'était retiré de l'UNESCO le 31 décembre 1972, puis est devenu à nouveau membre de l'Organisation le 11 septembre 1974.

⁷ Avant le 17 mai 1997, cet Etat était dénommé Zaïre.

⁸ Avant la séparation en République tchèque et Slovaquie, la Tchécoslovaquie a fait partie dix fois du Bureau de la Conférence générale, de 1946 à 1991.

⁹ Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord s'était retiré de l'UNESCO le 31 décembre 1985, puis est devenu à nouveau membre de l'Organisation le 1er juillet 1997.

¹⁰ Singapour s'est retiré de l'Organisation le 31 décembre 1985.

¹¹ Voir note 8 ci-dessus.

ETATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'Etat a fait partie du Bureau
Sri Lanka	14 novembre 1949	5
Suède	23 janvier 1950	6
Suisse	28 janvier 1949	11
Suriname	16 juillet 1976	–
Swaziland	25 janvier 1978	–
Tadjikistan	6 avril 1993	–
Tchad	19 décembre 1960	1
Thaïlande	1er janvier 1949	5
Togo	17 novembre 1960	8
Tonga	29 septembre 1980	1
Trinité et Tobago	2 novembre 1962	2
Tunisie	8 novembre 1956	6
Turkménistan	17 août 1993	–
Turquie	4 novembre 1946	15
Tuvalu	21 octobre 1991	–
Ukraine	12 mai 1954	5
Uruguay	8 novembre 1947	9
Vanuatu	10 février 1994	–
Venezuela	25 novembre 1946	15
Viet Nam	6 juillet 1951	8
Yémen ¹²	2 avril 1962	9
Yougoslavie	20 décembre 2000	–
Zambie	9 novembre 1964	5
Zimbabwe	22 septembre 1980	4

¹² Depuis le 22 mai 1990, le Yémen et le Yémen démocratique ne forment plus qu'un seul Etat dénommé République du Yémen.



Conférence générale

31e session
Comité des candidatures

Генеральная конференция

31-я сессия
Комитет по кандидатурам

nom

Paris 2001

General Conference

31st session
Nominations Committee

المؤتمر العام

الدورة الحادية والثلاثون
لجنة الترشيحات

Conferencia General

31ª reunión
Comité de Candidaturas

大会

第三十一届会议
提名委员会

31 C/NOM/1 Add.
12 octobre 2001
Original français

Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire

ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE GENERALE AINSI QUE DES PRESIDENTS, VICE-PRESIDENTS ET RAPPORTEURS DES COMMISSIONS ET COMITES

ADDENDUM

1. Le Conseil exécutif, à sa 161e session, a recommandé à la Conférence générale les candidatures ci-après pour les postes de présidents de commissions et comités à la 31e session (161 EX/Déc., 6.5) :

Commission I	Mme A. CUMMINS (Barbade)
Commission II	M. M.A. OMOLEWA (Nigéria)
Commission III	M. W. ZAGORSKI-OSTOJA (Pologne)
Commission V	M. A. AL-MASHAT (Irak)
Commission administrative	M. D. STANTON (Royaume-Uni)
Comité de vérification des pouvoirs	M. T. MAMAJONOV (Ouzbékistan)
Comité des candidatures	M. A. GALÁN SARMIENTO (Colombie)
Comité juridique	M. S. FERNANDEZ ILLANES (Chili)

Par cette même décision, le Conseil exécutif avait recommandé à la Conférence générale la candidature de Mme R. Manalo (Philippines) au poste de président de la Commission IV de la 31e session de la Conférence générale.

Suite à une proposition du Gouvernement des Philippines, le Conseil exécutif a décidé, à sa 162e session, de recommander à la Conférence générale la candidature de M. H. VILLARROEL (Philippines) à la place de Mme R. Manalo pour la présidence de la Commission IV de la 31e session de la Conférence générale.

2. En ce qui concerne les candidatures aux postes de président et de vice-présidents de la Conférence générale, le Conseil exécutif a décidé, à sa 162e session (162 EX/Déc., 6.4), les recommandations suivantes :

Président de la Conférence générale : M. Ahmad JALALI (République islamique d'Iran)

Vice-présidents (36) : les chefs des délégations des Etats membres suivants :

Afrique du Sud	Ghana	République arabe syrienne
Allemagne	Honduras	République populaire démocratique de Corée
Argentine	Irak	République tchèque
Australie	Jamahiriya arabe libyenne	Roumanie
Cameroun	Jamaïque	Sainte-Lucie
Canada	Kazakhstan	Slovaquie
Chine	Lituanie	Suède
Comores	Malawi	Turquie
Côte d'Ivoire	Mexique	Uruguay
Croatie	Népal	Viet Nam
Emirats Arabes Unis	Oman	Yémen
Fédération de Russie	Pays-Bas	
France		

3. Conformément au paragraphe 4 du document 31 C/NOM/4, le Comité de Sièges, dont les membres ont été élus par la Conférence générale à sa 30e session et qui feront partie du Comité jusqu'à la clôture de la 31e session, a déjà élu son bureau. Son Président, M. Musa Hassan (Oman), sera également membre du Bureau de la 31e session de la Conférence générale.